

RENCONTRES 2001 - DÉBAT PUBLIC- MERCREDI 7 NOVEMBRE "TERRITOIRES ET ACTIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES"

A la maison d'arrêt de Bois d'Arcy : Pulsart ("l'Atelier des corps" - sculptures) et Gérard Mendy (Atelier Slam - poésie urbaine)

Liste des participants

Maxime Apostolo / Délégué général - Association Pulsart

Arnaud Allegaert / Peintre, ex-détenu

Gérard Mendy / Groupe Or Noir

Stéphane Gelly / Chef du département Insertion et probation

Direction Régionale des Services Pénitentiaires de Paris

Jean-Pierre Krief / Réalisateur - KS Visions

Anne Quentin / Journaliste, Animatrice de ce débat.

1 - PRÉSENTATION des intervenants

- Anne Quentin :

Nous allons d'abord faire un tour de table, afin que les intervenants se présentent.

- Maxime Apostolo / Pulsart :

L'exposition présentée au Rencart' Zinc est une action de l'atelier Pulsart, appelée "Atelier des corps".. Nous sommes une association nationale d'actions culturelles regroupant un collectif d'artistes s'impliquant dans les quartiers, en France.

On a eu une demande de la Direction régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DRPJJ) pour mener une action avec des mineurs, incarcérés en procédure criminelle, à la Maison d'arrêt de Bois d'Arcy et celle de Villepinte. Le montage de l'opération est conçu comme un concept d'intervention artistique en lien avec la problématique de chacun : on a choisi de faire un travail sur le corps comme étant une éducation à l'altérité, avec le choix d'un médium artistique : le moulage et la sculpture.

Travail collectif, associé à des gestes techniques sur l'image de soi et de son corps, réalisé sous la forme de bas reliefs ou de sculpture ; la démarche artistique étant de travailler sur les traces qu'on laisse et à une concrétisation de l'image de soi ou de l'autre.

- Gérard Mendy / Or Noir :

Je vais vous lire des extraits de textes que des prisonniers ont écrit, en travaillant sur le thème de l'identité, de l'origine et toute sorte d'autres thèmes qui leur tiennent à cœur.

(LECTURE DES TEXTES)

- Anne Quentin :

Vous allez voir maintenant un extrait du film que J.P. Krief a réalisé.

- Jean Pierre Krief / KS Visions :

J'ai réalisé, pour Arte, ce film documentaire dans le cadre des prisons, en m'intéressant d'abord à une histoire : celle d'un homme, Jimmy Boyle, criminel recherché dans toute l'Écosse dans les années 60, condamné à perpétuité à l'âge de 32 ans ; mon interrogation a été : comment cet homme a réussi à inverser la violence et passer à la création ? - Puisqu'il est devenu sculpteur en prison et est aujourd'hui un artiste reconnu - J'ai voulu poursuivre ma réflexion

comparative en recherchant si, aujourd'hui, dans les prisons il y avaient des personnes qui s'adonnent, de manière individuelle et solitaire, à des activités artistiques pour obtenir une forme de libération d'eux - mêmes. Le film relate ces deux histoires qui s'ignorent mais se recoupent.

2 - La place de la création en milieu carcéral.

- A. Quentin :

Sur ces images très évocatrices, dont nous reparlerons, je voulais juste resituer un peu le débat : on parlait, déjà au 18^{ème} siècle, de rééducation sociale des condamnés ; cette notion a permis, au moins à travers les textes, d'introduire de l'extérieur dans les prisons, puis, des artistes sont "entrés" dans la prison . Existe-t'il des distorsions entre la volonté d'ouvrir à l'extérieur et la réalité de ce que vivent les gens en prison, quelle place l'artiste occupe dans l'arsenal des mesures prises en faveur des prisonniers ? En forme t'on ? La dimension subversive, qui est consécutive à toute forme d'art, peut-elle s'exercer dans cet endroit clos ? Pour en parler, je vous propose de réécouter nos intervenants et j'aimerais leur poser la question : que représente, pour vous, la création en milieu carcéral ?

- M. Apostolo :

Avant tout, c'est une possibilité d'expression primordiale. Ensuite, la démarche créatrice est pertinente, en milieu carcéral, parce qu'elle interroge à la fois le sens et le sensible : une interrogation face à la vie, à la mort, car on vit un concentré de tout ça, en détention. La création artistique fait qu'on arrive à dégager un propos chez ceux qui s'expriment, propos qui peut être valorisé par une production extérieure, qui fait qu'ils se voient, peuvent se reconnaître, voire même pour certains se rendre compte qu'ils existent.

- A. Quentin :

Vous sentez -vous dans une mission d'éducateur, face à ces jeunes en construction ?

- M. Apostolo :

Non, mais ce qui est impératif c'est qu'il y ait une synergie avec l'ensemble des partenaires qui sont là sur le terrain, qu'il y ait une préparation éducative en amont ou en aval, parce que nous plongeons loin dans les émotions et quand tout ça remonte à la surface, il faut que ça soit repris. Nous avons une grande responsabilité, faite en conscience, par rapport à ces enfants car on joue avec des choses qui sont de l'ordre du vital. On se sent bien sûr un peu instrumentalisé quand on nous demande de venir car il y a un déficit éducatif en prison ; mais ça en vaut la chandelle, car nous sommes libres des contenus.

-A. Quentin :

J'aimerais savoir comment vous, G. Mendy, vous travaillez avec les détenus, et à travers ces textes sur leur quotidien, qui est quelque chose de très fort dans ce qu'ils expriment, je me demande si c'est possible de, "symboliquement", s'évader de prison ?

- G. Mendy :

Il y a 2 prisons : le milieu pénitencier et la prison que chacun a dans sa tête ; au début, il faut un peu débloquer tout ça, apprendre à se connaître, mais la demande d'un intervenant pour cet atelier vient d'eux : certains avaient la pratique du Rap ou du Slam. L'objectif était de faire partager cette pratique en écrivant mais surtout en disant les textes devant tout le monde, sur de la musique aussi ; ça parle peu de beauté ou d'amour, bien sûr, mais de revendication, parfois avec une certaine violence, car c'est dans ce seul cadre

qu' elle peut s'exprimer. Au début il y a un masque, mais très vite on sent que la personne se dévoile.

- A. Quentin :

Arnaud. Allegaert, je vous voyais sourire... Vous reconnaissez - vous dans ce que vient de décrire Gérard, vous qui avez commencé à peindre en prison ?

- A. Allegaert :

Oui, surtout quand il parle de masque : on est obligé d'en porter un au départ : d'une part parce que les activités socioculturelles sont dénigrées dans la cour et aussi parce que le moindre signe de faiblesse peut très vite se retourner contre vous : ça amène vite une image de "fiote", de mise en danger de la personne. Ce n'est pas qu'on est dur à débloquer, c'est qu'on doit se montrer réticent, alors qu'on a envie de dire plein de choses : c'est un milieu très dur.

- A. Quentin :

Seriez - vous venu à la peinture sans la prison, comment ça c'est passé ce chemin ? Qu'est ce que ça vous a apporté, cette activité ?

- A. Allegaert :

Je ne pense pas que je serais venu à la peinture, mais je savais que ma peine allait être longue : je pouvais soit régresser en regardant la télé, soit m'inscrire à une activité qui m' ouvre de nouvelles portes et me permette d'évoluer: C'est l'atelier peinture qui m'a répondu en premier ; ça m'a plu, je me suis accroché, et puis ça permet aussi de sortir de sa cellule !

Je ne me suis pas senti artiste pour autant : on porte un masque, mais on ne se monte pas des films ! D'ailleurs je continue aujourd'hui à peindre, parce que je vois que ça plaît, mais je ne vais pas axer toute ma vie là dessus!

- A . Quentin :

Stéphane Gelly, vous représentez ici l'administration pénitentiaire, vous avez entendu un certain nombre de critiques , soit sur les difficultés à exercer une activité artistique à l'intérieur de la prison, soit des artistes qui se sentent instrumentalisés. Quelle position défendez vous ?

- Stéphane Gelly:

Effectivement le plus difficile est de faire adhérer le détenu à certaines démarches mises en place par l'administration pénitentiaire, qu'il puisse oublier le regard des autres (que ça soit des surveillants ou des autres détenus), car, c'est une réalité qu'il risque d'être considéré comme un potentiel en terme d'agressivité pour d' autres détenus.

On essaye de mettre en place ces activités, avec l'appui d'interventions extérieures, en s'appuyant sur une politique de décroisement engagé il y a plus de 20 ans, pour faire venir la culture dans les murs ; nous attendons beaucoup d'une réflexion actuelle sur une nouvelle loi pénitentiaire car nous savons bien que le système carcéral actuel ne correspond pas à la finalité resocialisante du détenu.

Je pars, moi, du principe que l'enfermement est quand même une mesure contre nature. A nous, qui ne faisons qu' exécuter les décisions de justice, à faire en sorte que l'individu , à travers ces activités artistiques, fasse connaissance avec lui- même, que la personne, qui participe à ces activités, puisse découvrir en elle - même des qualités, des dons qui n'avaient pas été révélés par le système de la vie à l'extérieur.

C'est vrai que ça peut parfois être enjeu de chantages, qu'il y a une difficulté individuelle d'image face au reste du groupe, un sentiment de crainte, qu'il y a du personnel qui ne comprend pas que la finalité de ces ateliers fait partie de la mission d'insertion et aussi, et surtout, qu'on manque d' éducateurs et de moyens par rapport à la tâche qui nous incombe.

Les travailleurs sociaux ont énormément de dossiers à gérer, et donc du mal à mener au mieux leur mission.

- A. Quentin :

On voit bien, dans ce qui se dit, que les ateliers sont rares, exigus, que les places y sont chères, ne pourrait - t' on pas imaginer des mesures très simples pour faciliter ces pratiques ?

- S. Gelly :

Je partirai du principe de réalité, en disant que la majorité des prisons ont été construites au 19 ème siècle, qu'il n'y avait que des activités culturelles ou éducatives et que, avec l'arrivée de la culture, nous avons, aujourd'hui, souvent un problème de place. Un autre problème est celui de la cohérence entre les activités afin qu'elles ne soient pas simplement opérationnelles mais liées à la réalisation d'un projet de sortie.

- A. Quentin :

Mais n' y - a - t' il pas un glissement entre l'idée de socioculturel et la notion subversive de l'art, une certaine hypocrisie politique à donner tous ces arguments, alors qu'on a le sentiment que tout n'est pas fait pour donner aux artistes intervenants la possibilité de rentrer dans ce milieu là ?

- S. Gelly :

Je ne pense pas. On avait, avant, une seule réponse sécuritaire ; on peut certes penser que des personnes, intervenant en milieu clos, peuvent être instrumentalisées, mais je parlerai plutôt de la notion de participation à la mission d'insertion, en disant que nous avons un cadre pour cela, et que, même si on peut le critiquer, à charge à nous d'essayer que les personnes qui interviennent sur le plan artistique est le plus de liberté possible.

-A. Quentin :

JP Krief, vous avez réalisé ces images et donc beaucoup observé ce qui se passe en prison, c'est pourquoi j'ai envie de vous demander : est - ce que ce que vous avez entendu ici est représentatif des conditions dans lesquelles l'expression artistique se manifeste en prison ?

-JP Krief :

Oui et non : j'ai été souvent surpris, dubitatif, toujours inquiet de voir que si l'Art et la Culture entrent en prison, bien souvent, l'administration pénitentiaire ne sait pas quoi en faire et le sens que ça pourrait avoir ; c'est là que ça devient intéressant, car les activités artistiques, même si elles font du " bien " aux détenus, prennent un caractère opérationnel et ne servent qu' à réguler la vie carcérale. Pour moi, Art et Culture s'attachent à des idées de reconstruction : ça, je l'ai rarement découvert, à part dans des cheminements personnels comme celui d'Arnaud .

Car, quel est le problème ? Il y a tellement de détenus, les prisons sont tellement "décalées" dans leur fonctionnement qu'on rajoute comme ça ces "petits bouts de scotch" pour faire du rafistolage. Tant qu'on ne pose pas la question de fond : "Qu'est ce que c'est que la prison, est ce que ça sert juste à punir ou aussi à construire ?" Ces pratiques ont un résultat très limité alors qu'elles auraient une valeur très forte à la seule condition d'arriver à modifier le contexte carcéral.

J'aimerais relater une expérience qui s'est faite en Écosse dans les années 70 afin d'essayer de changer les règles de la prison, tellement le système était explosif. Un syndicaliste et un administrateur ont monté, en Écosse, une expérience unique : ils ont pris les détenus les plus dangereux et ont décidé de certaines règles : Circulation libre, cellules non fermées, pas d'obligation de

travail rémunéré mais beaucoup d'activités artistiques proposées ; pas de rapport autoritaire entre surveillants et détenus mais dialogue... ça a duré 15 ans : le taux de récidive est tombé à 4% alors qu'il était de 92% dans les autres prisons ! Les activités artistiques y avaient leur sens car le système a été remis en cause.

Aujourd'hui, en France, le taux de récidive est de 60 %, c'est inquiétant ! Mais il y a quelque chose qui procède d'une intention politique, une volonté des gens qui servent l'administration, de réformer le système en profondeur, car il est d'une perversité atroce, mais c'est difficile de "percer les murs de la prison". Il faut savoir que participer à une activité procède encore de la récompense ! Les prisons vont mieux depuis qu'il y a plus de télé, les activités artistiques sont souvent de l'anesthésiant ! Je ne dis pas cela pour avoir un jugement lapidaire mais pour ouvrir le questionnement plus que d'avoir à écouter ce qui se fait comme activités en prison. C'est très bien ce qui se passe dans les ateliers artistiques, mais si on ne le raccorde pas au contexte de ce qui se passe en prison, on n'avancera pas !

3 - Activités culturelles : artistiques ou opérationnelles ?

_ A. Quentin :

J'aimerais redonner la parole aux artistes intervenants : avez - vous le sentiment d'être un peu des anesthésiants, comme le dit JP Krief ?

- M. Apostolo :

Oui et non. C'est vrai qu'il existe des dérives comportementalistes sur des activités mais je crois qu'il y a un problème de contenus dans certaines d'entre elles et que si on s'interroge vraiment sur le pourquoi on vient là, sur des valeurs de sens dans les activités proposées, si on veut aussi soutenir le travail qui se fait au quotidien par des gens dans ce milieu, on peut être plus positif. Il faut se garder d'élaborer de grands principes quand on travaille avec l'humain, avec des personnes qui sont en danger. Effectivement questionnons les prisons et l'hypocrisie de la société, mais voyons la réalité en face aussi de ce qui se fait.

- G. Mendy :

Nous ne sommes pas des instruments ; nous acceptons ou non de faire ce travail, mais on ne s'y lance pas tête baissée ; notre premier contact avec le détenu, qui nous teste, est l'écoute, puis la réflexion sur comment on va faire pour construire une pratique dans un contexte où les choses sont toujours en mouvement, pour que chacun se pose la question : Qui - suis - je ? Comment m'en sortir.

Je suis artiste mais aussi militant et il nous faut trouver une adéquation avec le milieu carcéral pour faire évoluer ces pratiques artistiques et culturelles. J'ai vu des personnes se dévoiler, alors qu'on avait l'impression qu'elles étaient en face d'un mur au départ ; j'en ai vu évoluer, changer grâce à ces pratiques.

- A. Quentin :

Qu'est - ce - que l'administration pénitentiaire attend des artistes ? Se donne t - on la peine, dans les prisons de faire la différence entre des artistes qui sont là avec un rôle, une interrogation et des animateurs ?

- S. Gelly :

Je n'accepte pas qu'on dise que l'institution pénitentiaire est perverse ; ce point de vue abolitionniste ne répond en rien au phénomène de la délinquance ; c'est une vision parcellaire de la réalité de la situation carcérale. J'ai embrassé cette

carrière, non pas par conviction, mais j'ose dire que je suis fier d'appartenir à ce corps de femmes et d'hommes qui sont au service des autres.

Ce qu'attend un directeur d'établissement, de l'entrée des artistes en prison, n'est certes pas pour faire de l'occupationnel mais pour qu'un concept soit apporté afin de mener à bien la mission de réinsertion, car le pénitencier ne peut pas tout faire !

C'est vrai qu'on a remarqué que la télé a fait diminuer le nombre des auto mutilations nocturnes, mais ça ne veut pas dire que notre objectif est d'endormir les personnes détenues!

"La société a la prison qu'elle mérite": Aux journées organisées en 93 sur " La prison, la cité", peu de personnes ont répondu, car ça ne les intéressait pas . Aujourd'hui si le politique s'intéresse au monde carcéral c'est qu'il a senti que la société avait des questions à poser. La sanction pénale aujourd'hui repose sur trois sens : Exclure un individu de façon temporaire de la société, pour qu'il puisse réparer et que l'institution mette à sa disposition des éléments pour que cette personne se resocialise.

4 - Rôle des intervenants : militant ou créateur ?

_ A. Quentin :

J'aimerais demander aux artistes : allez - vous dans la prison en tant que militant ou parce que ça vous apporte quelque chose en tant que créateur ?

- G. Mendy :

L'idée m'est venu de faire quelque chose en prison surtout parce que je viens d'un quartier où pas mal de gens sont tombés et qu'on ne savait pas ce qu'ils devenaient : cela a trotté dans ma tête que je pourrais peut-être faire quelque chose pour eux, à partir de mes activités artistiques. Quand on m'a demandé d'intervenir, j'ai accepté car je connaissais la situation de ces personnes mais je ne savais pas leur état en prison ; je m'y suis préparé mentalement, mais, le premier choc, quand je suis entré dans la prison a été le choc des bruits de porte qui se ferment et je me suis tout de suite dit : en quoi ce rythme sonore pourrait être utilisé comme un moyen de s'évader mentalement, quelle force je devais puiser en moi pour leur donner le goût de l'écriture, de passer un moment privilégié à lâcher des mots qui puissent les pousser à se construire, à sortir de cette situation d'échec : oui, un rôle militant, mais pas forcément politique : créer un éveil des consciences chez ces personnes incarcérées.

- M. Apostolo :

C'est l'idée d'aller à la rencontre de l'autre ; nous sommes dans une démarche, en tant que collectif artistique et politique, d'un geste de création partagée.

On provoque une rencontre qui crée du sens, du sensible, du beau, mais aussi du lien social, à travers ce territoire de création.

Participer aussi à faire évoluer des habitudes de vie au sein de la détention, faire bouger les esprits sur la notion de confiance, à réhabiliter le sens du collectif à travers un travail sur l'expression personnelle.

Contribuer à une réflexion citoyenne auprès des ministères pour essayer de faire réformer des textes sur la détention des mineurs.

Pour tenir en face des gamins, on a le devoir de leur proposer des alternatives à l'incarcération par des formes artistiques ou éducatives, afin que l'individu puisse se construire.

-A. Quentin :

J'aimerais poser une dernière question à tout le monde : chacun, de votre place, qu'est - ce qui vous paraît le plus bénéfique, dans l'apport de l'art en prison ?

-S Gelly :

Je vois une image, une image d'espoir, à travers la vision d'une femme qui utilise ses doigts à d'autres choix qu'auparavant, à travers un regard d'une détenue qui a une lueur de joie dans les yeux.

-A. Allegaert:

Que les activités socio culturelles soient sur le même plan que les activités éducatives, qu'on puisse bénéficier de la même grâce , de la même remise de peine, ne pas être toujours en position de chantage quand on participe à ces activités.

- JP Krief :

Au niveau individuel, ces activités apportent un acte d'affirmation, de révélation de soi, de communication intense et de résistance : je me demande seulement comment ces actes peuvent s'inscrire dans le complexe carcéral, y réfléchit - t 'on dans le sens de tenter de reconstruire un individu ?

5 - DÉBAT

- Une jeune femme :

Je fais partie du Conseil d'Insertion et de Probation, et je tiens à dire que je suis entrée à l'Administration Pénitentiaire par conviction, et, pour répondre à Mr Krief, je comprends qu'on interroge la fonction sociale de la prison, mais je préfère, pour ma part, plutôt interroger la manière dont on juge en France et quel rôle on fait jouer à la Justice.

Ceci dit, je travaille à la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ; nous avons invité Pulsart à intervenir, et je voulais ajouter aux propos de Maxime Apostolo que, si on a souhaité que cette forme d'art soit introduite chez les mineurs en détention, c'est parce qu'on est parti du principe, qu'il n'y a pas d'éducation sans conflictualité. On est trop peu à tenir cette dialectique pédagogique, car il y a une propension à favoriser la théorie comportementaliste où va être bon détenu qui aura une façade : oui Monsieur, bonjour Madame.....

L'expression artistique est un des rares médias au coeur de l'individualisation du suivi de la personne par le questionnement. : cette mise en tension lui permet d'exister dans ses résistances, ses contradictions et ses conflits. et de s'interroger sur elle-même, sur le regard qu'elle porte sur sa peine et sur la manière de se reconstruire.

_ M. Apostolo :

Juste une précision : tu évoques une opinion personnelle ; or, la volonté institutionnelle était, , avant tout, quand on nous a demandé de venir, de faire travailler les services pénitentiaires avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse ; donc, à ce niveau là nous étions totalement instrumentalisés.

- Une autre jeune femme :

Je travaille depuis 3 ans comme conseillère d'insertion et de probation ; je voulais soutenir l'importance de ces activités, qu'on les appelle socioculturelles ou artistiques ; pour ma part, je ne parle jamais d'insertion ou de réinsertion, car je ne sais pas ce qu'on met derrière ces mots quand une personne est derrière les barreaux . Ce que je sais, c'est que , malgré le phénomène de récurrence, ce qui donne du sens à ce qui est vécu à l'intérieur est ce qu'on peut y faire. Maintenant, le vécu au quotidien, on ne peut pas anticiper, ce n'est pas facile

de parler de ces choses quand on les vit au jour le jour, mais je peux dire que ces ateliers amènent un vent de liberté par ses intervenants. Il y a aussi, par rapport à la notion du temps carcéral (ils savent quand ils rentrent mais ils ne savent pas quand ils sortent), le fait que nous et ces intervenants puissions oeuvrer ensemble pour qu'ils ne sortent pas plus abîmés que quand ils sont entrés (C'est déjà ça : ne pas oublier le dehors !). Ces activités participent à la valorisation ou la revalorisation de soi ; ils sont boostés de l'intérieur pour que , psychologiquement, ils ne meurent pas dans les murs !

- M. Apostolo :

Je crois que ça sert aussi à réhabiliter l'idée du choix, comme l'artiste qui est amené à choisir ses mots, son expression : c'est la liberté du choix qui permet de fonder une existence : faire correspondre la réalité de vie d'une personne, d'une société, et une démarche artistique, un acte créatif.

- Un jeune homme :

Quelqu'un connaît t il, en France des expériences, dans le domaine carcéral ,de nouvelles formes de détention ?

- S. Gelly :

Tout dépend du régime de détention : tout repose sur la méfiance qu'on peut avoir par rapport à la population carcérale : en ce sens, la seule distinction qui permet d'incarcérer des détenus, c'est le quantum de peine et non la personnalité du détenu . Actuellement on essaye de les regrouper de façon homogène ; avant, il y avait le régime progressif, avec des carottes et des bâtons, mais qui donnait lieu, quand même, à des régimes plus souples pour aboutir à la libération conditionnelle . Il n'est pas encore question, aujourd'hui, que je sache, de mettre en place des régimes à titre expérimental, mais en terme de liberté il y a des expériences de circulation plus ouvertes dans les centre de détention plus que dans les maisons d'arrêt ou les centrales, comme à Mozac, en Dordogne, à Casabianca, en Corse, où il n'y a pas de murs d'enceinte et pas d'évasion, ainsi qu'à Bédénac , en Gironde, mais avec des conditions d'accès ou des listes d'attente...

- A. Allegaert :

On peut accéder, en maison d'arrêt, à des études, mais ça dépend du chef d'inculpation ; en procédure criminelle, il est difficile de faire des stages : à Fleury Mérogis, j'ai postulé 5 fois, et j'ai eu 5 refus. A Casabianca, ils ont peu d'évasion, car la population pénale ne concerne que des affaires de moeurs et dans les centres comme Mozac, il y a une liste d'attente de 2 ans, c'est énorme !!

L'affectation vers un centre, c'est souvent la loterie : je voulais aller à Nantes et j'ai été affecté à Melun, où il y avait très peu de perspectives : c'est comme à l'Armée.

- Une dame :

Il me semble, Mr Krief, que vous avez dit que tant qu'on ne se pose pas la question de "à quoi ça sert la prison", on reste dans l'occupationnel et l'anesthésiant ; vous mettiez donc en cause la possibilité de création dans cet espace qu'est la prison ?

_ J P Krief :

Non, pas du tout.

- La Dame :

Alors, quels sont vos critères ?

- J. P Krief :

Sur ce que j'ai pu rencontrer en prison, j'ai d'abord été surpris du fait que beaucoup d'individus découvraient ces activités artistiques par pur hasard.

Pour moi, les critères ne sont pas d'ordre esthétique mais la régularité avec laquelle la personne s'y adonne et surtout le besoin qu'une personne peut éprouver à s'adonner à cette activité artistique. Le cas d'Arnaud est flagrant : il découvre une part importante de lui-même par rapport à son expression imaginaire, et pas quelque chose de passager.

Mais je ne me permets pas d'apporter des critères de jugement sur ce qui est fait, bien que ça puisse se discuter.

- Une jeune femme (la 1 ère) :

Un thème n'a pas été abordé : celui du droit à la culture et comment y accéder.

Quelles relations, Mr Gelly, entretenez-vous avec le Ministère de la Culture ? Une anecdote : quelqu'un de la DRAC, au vu des productions d'un atelier, s'est écrié : "Pourquoi n'emmenez-vous pas ces enfants au Musée Rodin ?"

J'aimerais qu'on parle de la reconnaissance qu'a le Ministère ou ses Directions envers ces actions conduites dans un milieu comme celui de la prison ?

- S. Gelly :

Ce manque de reconnaissance me heurte profondément ; on essaye de mettre en place une politique de partenariat avec la DRAC Île de France et Centre, mais c'est très difficile car il y a une méconnaissance de leur part du milieu carcéral et leurs critères ne sont pas toujours applicables, mais on s'accroche...

_ M. Apostolo :

À la Villette, on est dans une dynamique de croisements entre les prérogatives ministérielles et institutionnelles, et des lieux de diffusion culturels et c'est là qu'est l'avenir en terme de démocratie : dans cette transversalité où chacun amène une capacité de travail qui n'est pas dans la défense de ses propres pouvoirs corporatistes, mais " un travailler ensemble " sur une idée de bien commun, de beau partagé par le plus grand nombre. Nous, artistes nous sommes le révélateur de ces dysfonctionnements et c'est en cela qu'on est instrumentalisés.

C'est de notre responsabilité de protéger ces jeunes qui souffrent en prison, car on est là sur du vital, alors que les institutions se bagarrent pour défendre un précaire.

- B. Boussagol :

Je crois que c'est très bien de se battre pour l'accès à la Culture dans la prison, pour une revendication démocratique de l'accès du prisonnier et du personnel à la pratique culturelle, mais la position artistique ne pourra être qu'individuelle, dans la dimension de chacun. La question préalable est celle de la prison et de la démocratie et ce n'est pas aux artistes de débattre de cette question. On a beaucoup appris sur les prisons dans ce débat, mais peu sur l'art et c'est normal: si l'art est un geste subversif, on voit mal comment un chef d'établissement pourrait accepter qu'un artiste, porteur de ce message, vienne chambouler la vie de la prison qui n'est déjà pas facile à tenir.

- M. Apostolo :

Pour revenir à la thématique Art et Prison, c'est vrai qu'on a beaucoup parlé de prison, mais n'est-ce pas le positionnement que peut justement avoir l'art dans ce domaine là, d'être déclencheur... Pourquoi on se retrouve à la Villette en train de parler de prison ? C'est qu'il y a une démarche artistique et qu'elle soit liée à la subversion, j'entends bien : quand on a à parler, à tenir des propos avec les détenus sur le sensible, on fait des gestes subversifs et décalés ; ces gestes là sont vécus comme subversifs et la valeur artistique est réelle justement parce qu'on arrive à ce décalage....

- B Boussagol :

Mais, sur cette question de l'art : pourquoi y a t'il démarche d'Art Contemporain ? C'est parce que c'est vous qui faites ce travail, vous qui les amenez à leur faire accepter des choses, comme de se dénuder pour faire un moulage de son corps, et que tout ça : le résultat de la démarche, va être exposé : c'est vous qui êtes subversif et pas une action collective de prisonniers....

- M. Apostolo :

Je n'ai pas dit que le concept artistique était porté au départ par les détenus, mais la valeur artistique ne se fait pas uniquement par rapport au concept, elle se fait aussi par rapport à la façon dont ces personnes participent à l'action, vont pouvoir partager le sens de l'oeuvre et investir l'oeuvre de sens : il y a là acte collectif artistique et politique où se retrouve l'identité et le sens de ceux qui y ont participé.